

TIZI-OUZOU

11 milliards de centimes accordés à la commune d'Imsoihal

+Créée il y a plus de vingt ans, suite au découpage administratif de 1985, Imsoihal est une commune de haute montagne située à quelque 60 km à l'est de Tizi-Ouzou, dans la daïra d'Iferhounène. Dépourvue de ressources propres, cette commune assure l'essentiel de son développement grâce aux subventions allouées par l'Etat. Durant l'exercice en cours et celui de l'année écoulée, elle a bénéficié d'une cagnotte de 11 milliards de centimes, dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD). Une belle opportunité qui permet à cette commune d'amorcer une sortie du grand trou noir du sous-développement qui a longtemps pénalisé les populations locales au profit de qui plusieurs opérations de développement sont inscrites ou sont en cours de mise en œuvre. Le P/APC, Ibaroudène Madjid, est heureux de voir enfin les autorités de wilaya accorder une oreille attentive aux doléances de cette collectivité locale d'une population de près de 8000 habitants répartis sur 17 villages. Le maire parlera de la concrétisation de plusieurs opérations concernant la réa-

lisation de voiries, de travaux hydrauliques (AEP et captage de sources), le revêtement de plusieurs kilomètres linéaires de pistes desservant les villages, l'inscription ou le démarrage de travaux de construction d'infrastructures culturelles et sportives de proximité en faveur des nombreux jeunes dans les villages. Le projet de réalisation d'aménagements urbains au niveau du chef-lieu communal, d'une bibliothèque communale sont également annoncés par le maire qui regrette l'impossibilité d'accueillir d'autres programmes de construction de logements sociaux. "En raison d'indisponibilités foncières, la commune n'a reçu qu'une tranche de 20 logements en 2003", nous dit-il. Il précise que la commune a eu droit à deux lots de 294 unités dans le cadre de la formule de l'habitat rural.

Sa quote-part dans le cadre du programme dit des 100 locaux par commune s'élève à 76 unités et qui sont en cours de réalisation. Le problème de la gestion et de la collecte des ordures ménagères qui se pose avec acuité pour la majorité de communes de la wilaya connaît, aux dires du P/APC, un début

de prise en charge. L'APC qui va acquérir deux camions à bennes tasseuses grâce à une subvention de 400 millions de centimes octroyés par l'APW est associée avec les communes voisines pour la création de deux décharges intercommunales. La commune connaît un problème de ramassage scolaire, elle ne dispose que d'une flotte réduite et vétuste de bus, "et nous attendons, nous dit le maire, que la promesse faite par le ministre de la solidarité, Djamel Ould Abbas, d'octroyer deux bus à la commune soit concrétisée" pour assurer correctement le transport des 400 lycéens scolarisés dans les lycées des communes voisines d'Iferhounène et d'Illoula.

Un problème qui connaîtra un début de solution puisque la commune aura son lycée. "La wilaya a promis d'inscrire le projet durant l'exercice budgétaire de 2007", avouera le maire qui dit avoir demandé l'extension du centre de santé du chef-lieu communal et sa dotation d'une ambulance. "Une urgence pour la commune qui connaît un problème de prise en charge des cas de soins urgents, en raison de la fermeture du centre de santé, à partir de 15h30",

regrette encore le premier magistrat de la commune. Autre annonce, l'octroi d'une subvention de 3,3 milliards de centimes octroyée dans le cadre des projets de soutien au développement rural (PPDR et PPDRintégré). Plusieurs opérations pour la valorisation de plusieurs métiers dont l'artisanat l'élevage (ovin, bovin, apicole, oléiculture, construction d'écuries...), l'irrigation, la collecte de lait, les réalisations hydroélectriques, le forage... seront couvertes dans le cadre de ces deux projets qui seront positionnés au niveau du lieu-dit Ahelly, situé dans la partie nord-est de la commune. La valorisation du potentiel agricole de cette commune qui dispose d'une SAU de 703 hectares sur une superficie totale de 2050 hectares pourrait valoir une énorme plus-value et un gisement important d'emplois pour cette collectivité territoriale. Dépourvue de ressources fiscales, en raison de la quasi-inexistence d'un tissu économique, cette APC accuse un énorme déficit budgétaire régulièrement épongé par les subventions d'équilibre de l'Etat.

S. A. M.

SQUATTERS DE BOGHNI

Entre le marteau et l'enclume

Les squatters de Boghni qui ont mis un terme à leur sit-in, mardi, après deux jours de protestation au siège de la daïra, ont préféré changer leur fusil d'épaule en sollicitant l'intervention de l'APC auprès du chef de daïra pour la régularisation des 71 logements squattés depuis 2001.

Lors de la réunion au siège de l'APC, les squatters ont admis leur infraction en occupant illégalement ces logements, mais, feront-ils remarquer, "ce sont les autorités locales qui se sont succédé qui nous ont poussés à agir ainsi. Elles ont réceptionné ces logements restés vides plus d'une décennie sans nous les attri-

buer". Certains d'entre eux affirment que leurs demandes de logements datant de plus de 25 ans sont restées lettre morte. "Nous voulons simplement notre droit, sans plus", finissent-ils par résumer, conscients que leur expulsion de ces logements risque d'être prononcée le 22 avril prochain par le tribunal de Draâ-El-Mizan. Les squatters, désespérés de devoir encore se mettre en quête un refuge à titre provisoire pour leur famille, tentent d'anticiper leur action, en "frappant" à toutes les portes... avant la date fatidique.

De son côté, le P/APC de Boghni, Yahiatène Saïd, qui a manifesté, toute sa

bonne volonté, a souligné toutefois, que le problème le dépasse, puisque "seul le chef de daïra est habilité à procéder à l'attribution des logements".

Le P/APC a accepté l'idée d'une réunion avec la présence du chef de daïra, afin, dira-t-il, "de trouver une solution acceptable qui garantisse la régularisation rapide des squatters dont les dossiers sont conformes".

Combien seront-ils régularisés, parmi les squatters, si leur expulsion venait à être prononcée ? C'est la question que se posent les 71 concernés.

Ahmed M.

BOUDJIMA

Zone industrielle cherche investisseurs

Pour aider la commune déshéritée de Boudjima à sortir de sa précarité, le wali en poste à Tizi-Ouzou en 1990 a signé l'arrêté portant création d'une zone industrielle de plusieurs dizaines de lots destinée à lancer une dynamique économique locale et à desserrer un tant soit peu l'étouffement du chômage endémique qui touche de plein fouet la jeunesse.

Le rêve a pris forme au tout début et les spéculations sur la nature et le volume des investissements vont bon train

avant que la réalité du terrain dissipe amèrement les illusions.

En effet, le projet est resté à l'état embryonnaire près de deux décennies après son lancement.

Le site se situe à proximité du chef-lieu de commune et couvre plusieurs hectares.

A en croire une source officielle locale, celui-ci, malgré qu'il eut été doté d'une piste d'accès et équipé d'un bassin de décaipage pour le traitement des eaux usées des unités, "est aujourd'hui

voué à l'abandon, couvert de broussailles et ne reçoit plus de visiteurs". Notre interlocuteur ajoute : "Depuis longtemps déjà, le dossier de la zone en question ne figure plus parmi les priorités des autorités concernées", conclut-il.

Selon ce dernier, les investisseurs intéressés posent "la viabilisation comme condition sine qua non à tout investissement".

De son côté, l'Office de la promotion des investissements, certainement découragé par

les autres opérations qui ont tourné au ridicule ailleurs, "demande des engagements concrets de la part des industriels intéressés pour procéder ensuite à la viabilisation coûteuse de la zone". Tant que les deux parties campent sur leurs positions, il n'y a, vraisemblablement, aucun espoir de voir la zone industrielle entrer en activité à Boudjima.

Dans un autre registre, il est utile de signaler la situation du réseau routier totalement dégradé, les sempiternelles pénu-

ries de l'AEP, les chutes et les coupures fréquentes du courant électrique ainsi que les problèmes du réseau téléphonique qui sont, à eux quatre, les premiers paramètres que regarde tout investisseur avant de s'installer dans une région donnée et n'aident pas à appâter les investisseurs. Au contraire, ces éléments sont les premiers facteurs de découpage.

Rappelons, enfin, qu'en matière de chômage, la localité enclavée et au sol impropre à l'agri-

culture massive de Boudjima est touchée de plein fouet. Aussi, pour échapper à ce triste sort, de nombreux chômeurs se tournent vers le travail de la pierre, très rentable mais extrêmement nocif pour la santé humaine.

Par ailleurs, profitant de l'absence de tout corps de sécurité, certains dealers osent l'ouverture de débits de boissons illégaux qui constituent des foyers de nuisance et de violence dont souffre la population locale.

Mohamed Ghernaout

TIPASA

Projet de réalisation de 4 871 habitations rurales

4 871 habitations rurales sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tipasa dont 2 525 du programme en cours (PEC) datant des années 2002, 2003 et 2004, en plus de 2 343 des 3 500 unités du programme quinquennal accordées à la wilaya, apprend-on auprès du directeur du logement et des équipements publics.

Selon le même responsable, 2 525 dossiers sur les 2 781 retenus au moment du lancement du programme, destiné aux zones rurales, sont déjà validés par le comité ad hoc relatif aux bénéficiaires de l'aide rurale sur les anciens programmes dont les travaux de réalisation sont en cours.

Concernant les logements inscrits durant l'exercice 2002, 382 dossiers ont été régularisés dont 188 concernant de nouvelles constructions — pour un montant de 500 000 DA chacun — et 194 dossiers feront l'objet d'extension et d'aménagement et bénéficieront chacun d'un montant de 250 000 DA.

Pour le programme de l'année 2003, il est partagé entre 193 nouvelles constructions et 193 autres qui feront l'objet d'une extension et d'aménagement tandis que 370 autres unités ont été financées sur des fonds de l'Union européenne.

Quant au programme de l'année 2004, 74 dossiers relatifs à de nouvelles constructions ont été validés et sont en cours de réalisation.

Pour ce qui est du programme du quinquennal qui a accordé à la wilaya de Tipasa 3 500 unités, les responsables locaux ont déjà validé près de 2 500 dossiers qui font l'objet d'une répartition sur cinq années, à savoir 490 dossiers pour 2005, 523 pour 2006, 251 pour 2007, 449 pour 2008 et enfin 633 dossiers pour 2009, a précisé le directeur du logement et des équipements publics.

APS